Rouen
Normandie
Aménagement
Stationnement

Concession d'aménagement

Châtelet Lombardie - 6024

Donneur d'ordre : **VILLE DE ROUEN**

Article L300-5 alinéa 3 du Code de l'Urbanisme

COMPTE RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE : Actualisation au 31/12/2025

Rédacteur : Directeur de projet	Approbateur : Directeur Général
Stéphanie MALETRAS	Rémi de NIJS
Stéphanie MALETRAS Certifié par yousign	Rémi de Nijs Certifié par yousign
Date : Le 14/04/2026	Date : Le 14/04/2026

Sommaire

Synthèse Compte-rendu annuel à la collectivité locale - CRACL **5**

Bilan et plan de trésorerie prévisionnels **7**

Plan de situation de l'opération **8**

Présentation de l'opération **9**

Objectifs ..... ***Erreur ! Signet non défini.***

Programme *11*

Cadre juridique *11*

Intervenants *11*

Bilan de l'Activité 2025 ..... **12**

Etat des réalisations en dépenses : *12*

Acquisitions 12

Etudes et honoraires techniques 12

Travaux 12

Etat des réalisations en recettes : *12*

Cessions au concédant 12

Commercialisation 12

Subventions 13

Participation de la collectivité 13

Produits divers et produits financiers 13

Financement *13*

Avance de trésorerie remboursable 13

Emprunt 13

Prévisions 2026 ..... **13**

Dépenses prévisionnelles : *13*

Acquisitions 13

Etudes et honoraires techniques 14

Travaux 14

Frais divers de gestion 14

Frais de société et frais financiers 14

Recettes prévisionnelles : *15*

Cessions au concédant 15

Commercialisation 15

Subventions 15

Participation de la collectivité 15

Produits divers et produits financiers 15

Financement prévisionnel : *15*

Avances de trésorerie par la collectivité 15

Emprunts 16

TVA 16

ANNEXES **16**

Synthèse Compte-rendu annuel à la collectivité locale - CRACL

L'actualisation du bilan au 31/12/2025 marque le démarrage de l'opération, à la suite de la notification du traité de concession intervenue en novembre 2025.

Le bilan, présenté en constaté HT, s'établit à 20,3 M€ en dépenses et en recettes, traduisant un équilibre global du projet à terme, sans évolution de la participation de la collectivité.

À ce stade initial, l'opération présente un résultat d'exploitation excédentaire de l'ordre de +838 K€, lié principalement à l'encaissement anticipé de subventions (ANRU et Région), alors que les dépenses opérationnelles restent encore limitées.

Cet excédent présente un caractère strictement temporaire, inhérent à la phase de lancement de l'opération, et appelé à se résorber avec la montée en charge progressive des études puis des travaux.

La trésorerie s'établit à 353 K€ au 31/12/2025, traduisant d'une situation financière correcte à court terme.

L'année 2025 a été marquée par :

- la mise en place du cadre contractuel de l'opération,
- la reprise des études préalables réalisées par la Ville,
- et la préparation des premières phases opérationnelles.

Les perspectives 2026 confirment le démarrage opérationnel du projet, avec le lancement des premiers travaux d'aménagement sur le secteur Piscine / Plaine des sports et la poursuite des études sur les autres secteurs.

En conclusion, l'opération présente une trajectoire financière maîtrisée en phase de lancement, avec un équilibre assuré à terme et une situation excédentaire transitoire liée au lissage des financements publics.

Evolution du bilan

Le suivi du bilan est réalisé en CONSTATE HT. Son actualisation s'établit ainsi :

Intitulé	Bilan		Réalisé		Prévisionnel		Nouveau bilan prévisionnel HT	Ecart nouveau bilan / bilan approuvé
	Initial	Approuvé	Fin 2024	2025	2026	Au-delà		
DEPENSES	20 275 794	20 275 794		5 000	1 008 556	19 262 239	20 275 794	
RECETTES	20 275 795	20 275 795		353 194	1 847 994	18 912 905	21 114 094	838 300
RESULTAT D'EXPLOITATION				348 194	839 439	-349 333	838 300	838 300

Commentaires sur les évolutions :

Le bilan actualisé présente une augmentation des recettes liée à la mise à jour du plan de financement de l'opération ANRU d'aménagement bénéficiant d'aides complémentaires de l'ordre de 838K€ notifiée dans l'ajustement mineur à la convention ANRU durant l'automne dernier et notifiée à l'aménageur lors de l'engagement de l'opération en date du 08/12/2025.
Le bilan financier fait apparaître :

- Un maintien de la participation de la collectivité
- Un résultat d'exploitation de l'opération excédentaire.
- Une rémunération de l'aménageur sans évolution des dispositions du traité de concession.

Enjeux – Préconisations stratégiques

Enjeux opérationnels

- Aménager des espaces structurants dans le respect du fonctionnement du secteur et de la préservation du cadre de vie des habitants,
- Réaménager les espaces publics pour améliorer le cadre de vie et la mobilité à l'appui d'une forte ambition environnementale (énergie, réemploi, matériaux biosourcés, gestion des déchets …),
- Aider l'insertion et l'emploi local dans les chantiers à venir,
- Poursuivre le travail engagé avec les habitants et les acteurs locaux dans la co-construction du projet et de leur appropriation,
- Organiser et sécuriser les différents chantiers en cas de nécessité (gardiennage de nuit des chantiers, association de la police aux réunions de chantier et suivi des actions dans le cadre du GPO).
- Mener à terme les réflexions en cours pour le réemploi de matériaux du site (dalles de la place du Châtelet en particulier).

Enjeux commerciaux

- Poursuivre le travail engagé avec les différents partenaires autour de la mise en œuvre de la diversification d'habitat souhaité sur les secteurs des Ecoles et Le Verrier.
- Conforter les plans de financements des opérations ANRU et justifier les dépenses dans le calendrier nécessaire.

Financement et Trésorerie :

Situation de la trésorerie de l'opération au **31/12/2025 :** **353 194 euros**

Les prévisions d'appels des fonds auprès de la collectivité, nécessaires à l'opération pour l'exercice à venir et le suivant, sont les suivantes :

	Année 2026	Année 2027
Remise d'équipements / Cession d'ouvrage à la collectivité	-	-
Participation	1 500 000	3 000 000
Sous-total RECETTES	**1 500 000**	**3 000 000**
Versement d'avance	-	-
Remboursement d'avance	-	-
Sous-total FINANCEMENT par la collectivité	**-**	**-**
TOTAL TTC - en euros	**1 500 000**	**3 000 000**

Bilan et plan de trésorerie prévisionnels

CR 6024 Rouen - NPNRU Châtelet Lombardie
Concession - Constaté HT - Arrêté au 31/12/2025

02/04/2026 15:05
Chiffres en €
BRUGOT Franck

		Bilan		Engagement	2025	2026					2027			2028	2029	2030	2031		Bilan			
	Intitulé	Initial	Approuvé	Engagé	Année	Jan-Mars	Avr-Juin	Jui-Sept	Oct-Dec	Année	Jan-Juin	Jui-Dec	Année	Année	Année	Année	Année	Au delà	HT	TVA	TTC	Ecart
	DEPENSES	20 275 794	20 275 794	443 318	5 000	123 488	124 783	131 258	629 025	1 008 556	2 104 595	3 223 442	5 328 037	3 916 651	2 742 069	3 540 472	2 598 272	1 136 738	20 275 794	3 790 118	24 065 912	
1	ACQUISITIONS	31 600	31 600														31 600		31 600	5 878	37 478	
2	ETUDES	1 620 000	1 620 000	3 318		42 226	42 226	42 226	122 226	248 905	84 452	779 927	864 379	168 905	84 453	42 226	16 891	194 241	1 620 000	324 000	1 944 000	
3	HONORAIRES SUR TRAVAUX	1 519 000	1 519 000			65 000	65 000	72 500	74 500	277 000	135 000	235 457	370 457	286 000	265 000	99 000	72 000	149 543	1 519 000	303 800	1 822 800	
4	TRAVAUX	15 750 000	15 750 000						400 000	400 000	1 774 370	2 085 714	3 860 084	3 250 000	2 220 000	3 200 000	2 300 000	519 916	15 750 000	3 150 000	18 900 000	
5	FRAIS DIVERS DE GESTION	262 200	262 200			750	2 000	750	2 000	5 500	15 500	15 500	31 000	29 700	31 000	29 500	40 100	95 400	262 200	6 440	268 640	
7	REMUN. SOCIETE & FRAIS	1 092 994	1 092 994	440 000	5 000	15 512	15 557	15 782	30 299	77 151	95 273	106 844	202 117	182 046	141 616	169 746	137 681	177 638	1 092 994		1 092 994	
	RECETTES	20 275 795	20 275 795	15 534 115	353 194	1 000 000	500 000		347 994	1 847 994	1 000 000	2 797 994	3 797 994	4 619 575	3 704 361	900 000	150 000	5 740 975	21 114 094	1 190 834	22 304 928	838 300
1	CESSIONS	15 000	15 000													15 000			15 000	3 000	18 000	
2	CESSION D'OUVRAGE AU	2 890 219	2 890 219															2 890 219	2 890 219	1 070 834	3 961 053	
3	SUBVENTIONS	8 081 589	8 081 589	6 829 889	353 194				347 994	347 994		797 994	797 994	2 119 575	2 000 375	300 000	150 000	2 850 756	8 919 889		8 919 889	838 300
4	PARTICIPATION COLLECTIVITE	9 288 986	9 288 986	8 703 986		1 000 000	500 000			1 500 000	1 000 000	2 000 000	3 000 000	2 500 000	1 703 986	585 000			9 288 986	117 000	9 405 986	
5	PRODUITS DIVERS																					
6	PRODUITS FINANCIERS			240																		
	RESULTAT D'EXPLOITATION			15 090 797	348 194	876 512	375 217	-131 258	-281 031	839 439	-1 104 595	-425 447	-1 530 042	702 924	962 292	-2 640 472	-2 448 272	4 604 237	838 300	-2 599 284	-1 760 984	838 300
	AMORTISSEMENTS	1 500 000	1 500 000															1 500 000	1 500 000		1 500 000	
1	EMPRUNTS																					
2	AVANCES	1 500 000	1 500 000															1 500 000	1 500 000		1 500 000	
5	TVA																					
	MOBILISATIONS	1 500 000	1 500 000													1 500 000			1 500 000		1 500 000	
1	EMPRUNTS																					
2	AVANCES	1 500 000	1 500 000													1 500 000			1 500 000		1 500 000	
5	TVA																					
	FINANCEMENT															1 500 000		-1 500 000				
	TRESORERIE				353 194	1 273 051	1 648 782	1 520 099	1 426 807	1 426 807	485 089	85 841	85 841	661 063	1 488 021	483 120	-2 037 269	838 300			838 300	

Plan de situation de l'opération et périmètre de la concession

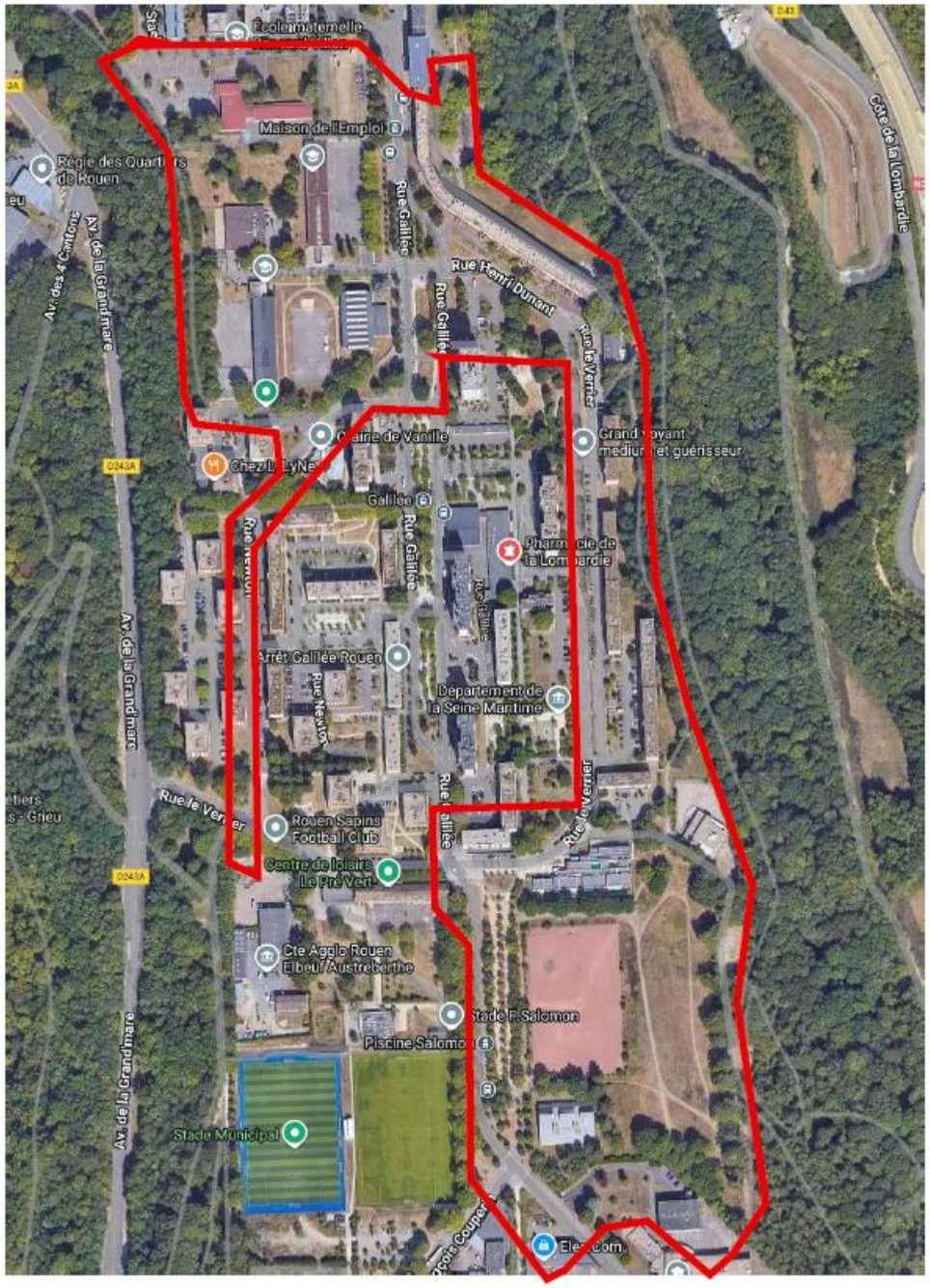

Présentation de l'opération

Rappels

Le quartier Châtelet-Lombardie se situe sur un plateau au nord-est du centre de Rouen, dans le secteur « *des Hauts de Rouen* ». Il comptabilise 4 203 habitants en 2018 selon l'Insee, soit 22 % des habitants de la commune et 8,6 % de la métropole. Le secteur de projet est situé entre les quartiers du Châtelet au Nord et de la Grand Mare au Sud du plateau des Hauts de Rouen. Ce secteur fait face à une grande précarité de sa population. Son parc de logement est exclusivement constitué de logements locatifs sociaux appartenant à un bailleur unique. Si l'arrivée d'une ligne de transport en commun structurante (TEOR) reliant le centre-ville a permis d'améliorer la mobilité de ses habitants et de désenclaver le quartier, le PNRU n'a pas apporté sur ce secteur de profonde transformation. Son image reste marquée par des représentations fortement négatives, notamment liées au sentiment d'insécurité. Ce secteur souffre plus particulièrement d'un déficit d'attractivité résidentielle auprès des ménages.

Conçu dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) lancé en 2014, le projet de renouvellement urbain s'étend sur une surface de 40 hectares (ha) et concerne environ 1 950 logements. Il prévoit la transformation des secteurs du Châtelet et de la Lombardie (quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), avec pour principaux enjeux d'apporter davantage de mixité sociale et de renforcer l'attractivité résidentielle du secteur auprès des ménages en recherche de logement. Cela se traduit par une mutation du quartier favorisant la diversité de l'habitat, le développement des équipements et des espaces publics, et son désenclavement selon les objectifs suivants :

- Proposer une nouvelle configuration d'équipements scolaires, favorable à l'expression d'une offre scolaire et éducative renouvelée, plus attractive et mixte ;
- Développer de nouvelles formes d'habitat diversifiées en proposant une offre de logements adaptée aux familles, en accession à la propriété ;
- Améliorer le cadre de vie, renforcer l'attractivité du quartier et améliorer l'offre globale en équipements
- Apaiser l'avenue de la Grand Mare (sous MOA directe MRN), améliorer les accès et les circulations par la hiérarchisation et la restructuration de la trame viaire ;
- Répondre au besoin de piscine des plateaux Nord par la création d'une nouvelle offre aquatique.

Le projet de renouvellement urbain prévoit :

- La démolition de 333 logements (secteur est), des écoles Villon et Ronsard (secteur des écoles) ;
- La réhabilitation de 511 logements et l'isolation thermique par l'extérieur de 2 immeubles supplémentaires appartenant à Rouen Habitat (168 logts),
- la résidentialisation du secteur des Ponctuels (aménagement de six pieds d'immeubles, pour 120 logements concernés) ;
- Des équipements publics neufs, ou restructurés : la construction d'une nouvelle piscine, la reconstruction d'un groupe scolaire de 7 classes maternelles et 13 classes élémentaires rue Dunant ; la restructuration et extension du groupe scolaire Clément Marot avec mise en place d'une école provisoire sur le site Salomon et la possibilité d'extension à terme du gymnase Villon ;
- L'aménagement de fonciers libérés en vue de nouvelles constructions selon les secteurs :
  - La construction de 40 à 50 logements en accession sociale par Logeo Promotion sur le secteur « des écoles », dans le cadre des contreparties pour le groupe Action Logement,
  - La construction de 40 à 50 logements complémentaire en accession sociale, à coût maîtrisé et libre sur les sites de démolition des immeubles d'habitat social rue Le Verrier,
  - Emprises Bouvier-Canopus (Lombardie centre) : création d'un aménagement transitoire en vue d'une nouvelle opération d'habitat ;
  - Le réaménagement des espaces publics:, création et rénovation de voies, végétalisation et désimperméabilisation des espaces, réalisation d'un réseau de mobilité douce en faveur des liaisons inter-quartiers,

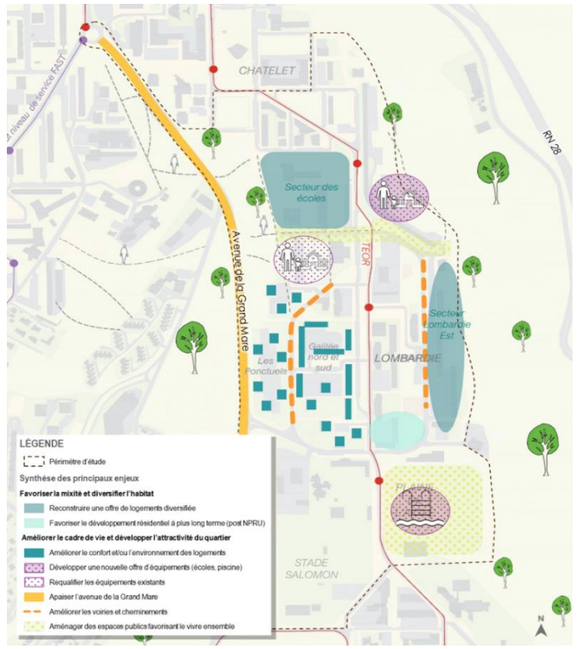

Schéma directeur du projet urbain

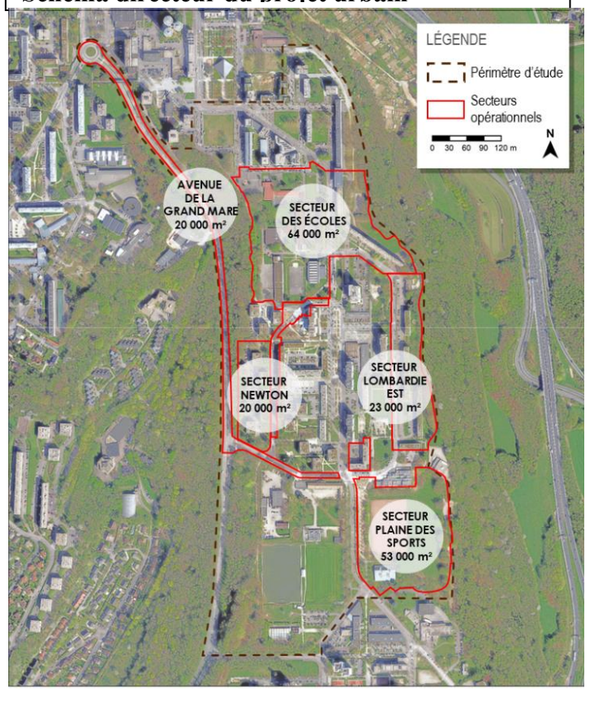

Programme de la concession d'aménagement

Le programme de la concession d'aménagement est composé plus spécifiquement de :

- L'acquisition puis la démolition des anciens équipements du concédant dénommés « Ronsard », « Maison de la Lombardie », « Villon » et du « réfectoire des écoles ». La libération de toute occupation de ces locaux est organisée directement par la ville.
- Le plan guide de l'opération prévoit l'aménagement des 4 sous-secteurs suivant :
- Secteur des écoles par :
  - La viabilisation et l'aménagement des espaces publics attenants aux équipements Dunant et Marot réalisés par la Ville.
  - L'aménagement du secteur de démolition des écoles en lotissement dans le cadre de la diversification de l'habitat.
- Secteur de la piscine / plaine des sports : par la viabilisation et l'aménagement des espaces publics attenant à l'équipement centre aquatique réalisé par la ville sous forme d'une plaine de loisirs et détente ;
- La requalification de la rue Newton ;
- La requalification de la rue Le Verrier haute et basse, en restructurant les emprises résultant de la démolition des immeubles PSR dans un objectif de diversification ;
- Les aménagements temporaires des sites de démolition dans le cadre de la gestion en attente.

Surface de l'opération :18 hectares

Surface cessible : 0.015 hectares

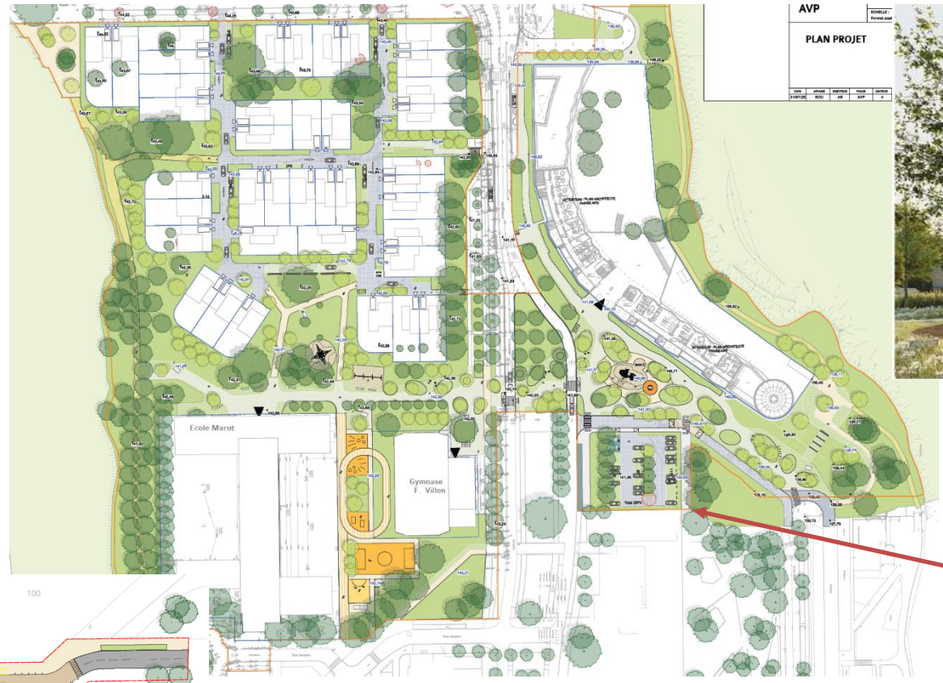

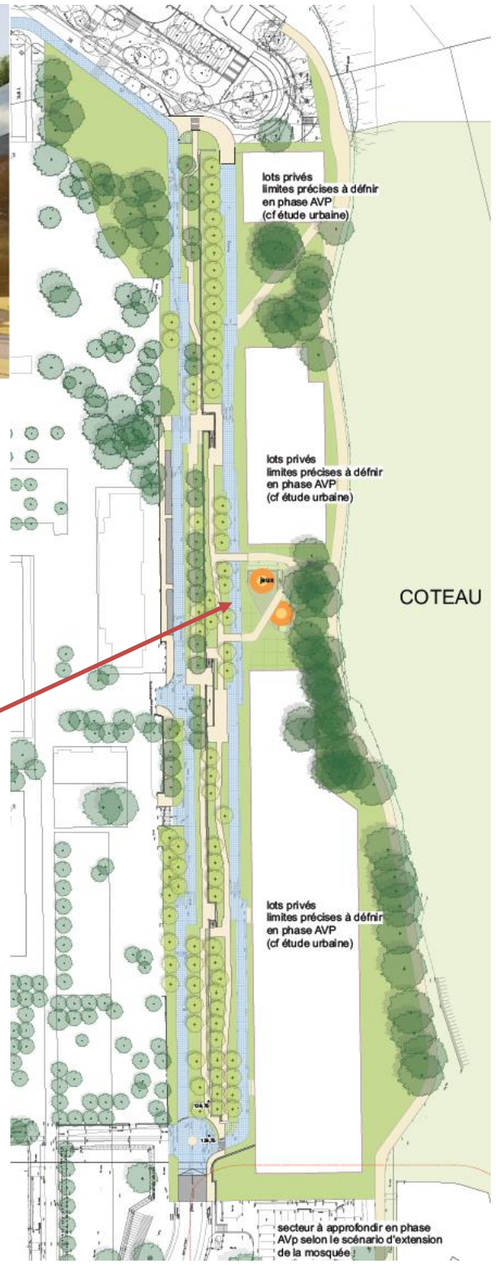

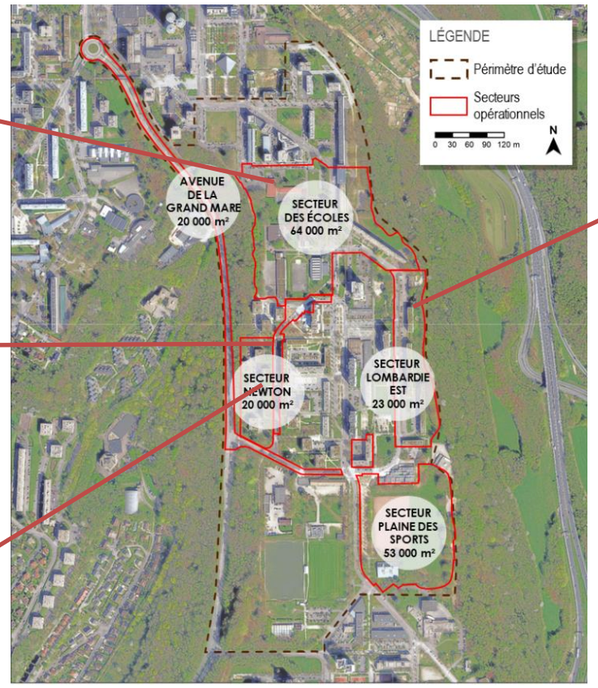

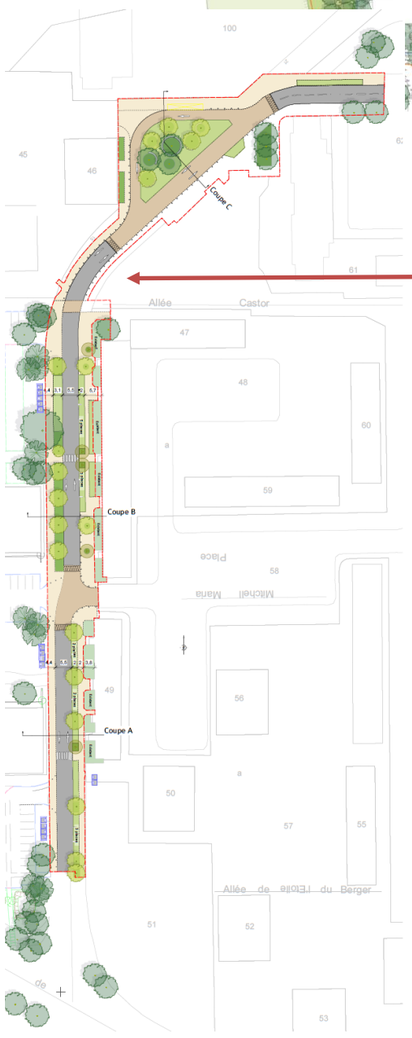

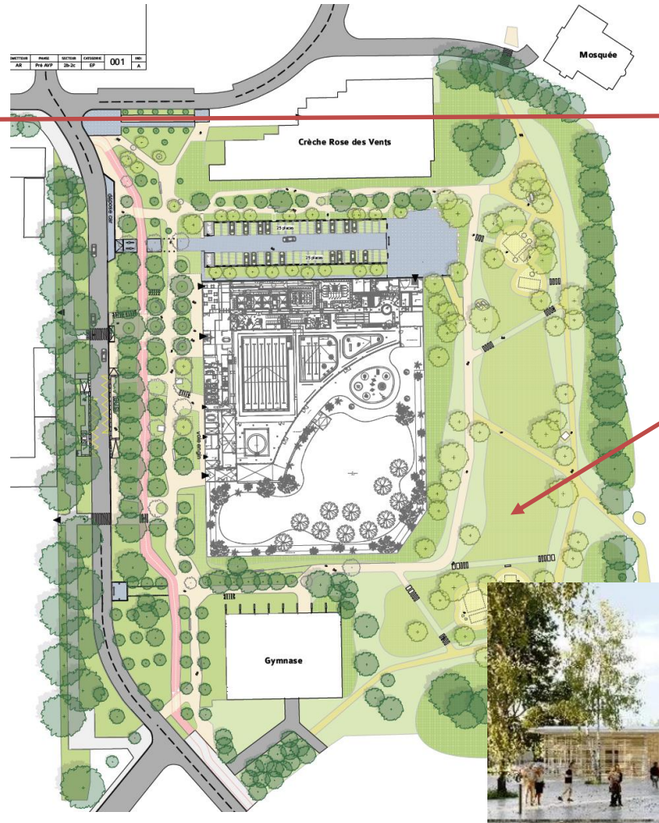

Vue du projet de la future piscine des Hauts-de-Rouen (Seine-Maritime) © Aucun(e) - ©Agence MiMram

Focus sur les programmes d'aménagement des espaces publics – Stade AVP
MOE : Groupement Atelier Ruelle

Programme

Programme initial

	SDP m2	Emprise cessible m²
Diversification auprès de promoteurs	A confirmer	15 000m2

Evolution du programme : SANS OBJET

Cadre juridique

Contrats entre le concédant et le concessionnaire

Concession d'aménagement en application des dispositions des articles L 300-4 et L 300-5 du Code de l'Urbanisme *et de la loi du 20 juillet 2005 relative aux concessions d'aménagement* (aux risques de l'aménageur).

Durée : 9 ans **Date d'échéance actualisée : 20 / 11 / 2034**

	Date de délibération	Date de notification	Objet des avenants
Traité de concession	02/10/2025	20/11/2025	

Procédures règlementaires

Type de procédure	Date du conseil municipal / Métropolitain
Evaluation environnementale	De 12/2024 à mars 2025
Déclaration de projet	25/06/2025

Intervenants

Maître d'ouvrage	M. le Maire de Rouen Direction Aménagement et Grands Projets de la Métropole Rouen Normandie	M. Nicolas MAYER-ROSSIGNOL M. Cyrille MANSOUR Mme Anne DECROUEZ
Rouen Normandie Aménagement	Directrice de projet	Mme Stéphanie MALETRAS
	Responsable d'opérations	M. Quentin BOILLET
	Directrice développement	Mme Marie-Hélène ALBERT
	Assistante opérationnelle	Mme Sophie AVENEL
Maître d'œuvre / Urbaniste	ATELIER RUELLE	Mme Véronique NAVET Mme Florence POUEY Mme Sophie MAHIOU
	BET VRD - SOGETI	M Mouloud HADJAD M. Guillaume SELLIER

Bilan de l'Activité 2025

Le traité de concession d'aménagement a été notifié le 20 novembre 2025.

Etat des réalisations en dépenses :

Acquisitions

Aucune acquisition n'a été réalisée sur l'opération dans l'année écoulée.

L'ensemble des acquisitions réalisées l'année passée est détaillé, par référence cadastrale, dans le tableau présenté en annexe 1 – Sans objet
Le récapitulatif des acquisitions réalisées depuis le début de l'opération est présenté en annexe 2 – Sans objet
Un plan actualisé des acquisitions est présenté en annexe 3 – Sans objet

Etudes et honoraires techniques

- **Etudes réalisées**

Préalablement à la mise en place du traité, les études réalisées par la ville de Rouen durant l'année écoulée, sont les suivantes :
¬ Etudes urbaines sur les secteurs de diversifications en particulier, mobilité, démarche éco-quartier.
¬ Etudes réglementaires : Dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau.
¬ Etudes techniques : perméabilité, sol, amiante sur voirie ….
¬ Géomètre : Etablissement de relevé géomètre, plan parcellaire, plan de division de parcelles ….
Les contrats ont été transférés à RNAS
Il convient de préciser que l'ensemble des études réalisées par la Ville dans le cadre de cette opération seront refacturées à l'aménageur, conformément aux dispositions du traité de concession

- **Honoraires techniques - Avancement**

Préalablement à la mise en place du traité, les honoraires techniques réglés par la ville de Rouen durant l'année écoulée, sont les suivants :
¬ VRD & CSPS : Phases études ESQ et AVP sur l'ensemble des secteurs. Démarrage du PRO du secteur Piscine.
Les contrat ont été transférés à RNAS
Il est précisé que, conformément au traité de concession, l'aménageur reprendra à son compte l'ensemble des honoraires techniques réglés par la Ville pour cette opération.

Travaux

Sans objet compte-tenu de l'avancement de l'opération.

Etat des réalisations en recettes :

Cessions au concédant

Sans objet compte-tenu de l'avancement de l'opération.

Commercialisation

Sans objet compte-tenu de l'avancement de l'opération.

L'ensemble des cessions réalisées l'année passée est détaillé, par référence cadastrale, dans le tableau présenté en annexe 4 – Sans objet
Le récapitulatif des cessions réalisées depuis le début de l'opération est présenté en annexe 5 – Sans objet
Un plan actualisé des cessions est présenté en annexe 6 – Sans objet

Subventions

Sur l'année, l'opération a encaissé les subventions :

- ANRU pour l'opération « Aménagement Châtelet - Lombardie » : 5% avance
- ANRU pour l'opération « études Rémploi » : 20% avance.

Participation de la collectivité

La collectivité n'a pas versé de participation sur l'année écoulée.

Produits divers et produits financiers

Sans objet compte-tenu de l'avancement de l'opération.

Financement

Avance de trésorerie remboursable

- Versement d'avance de trésorerie par la collectivité : Sans objet
- Remboursement d'avance à la collectivité : Sans objet

Emprunt

- Mobilisation d'emprunt : Sans objet
- Amortissement d'emprunt : Sans objet

Prévisions 2026

L'année 2026 sera marquée par le démarrage opérationnel du secteur de la Piscine et Plaine des Sports et la poursuite des études sur les autres secteurs en vue de leur démarrage opérationnel dès 2027. Un transfert de maîtrise d'ouvrage sera alors réalisé pour le permis d'aménager délivré par la ville pour le programme d'aménagement de la Piscine et de la plaine des sports.

Dépenses prévisionnelles :

Acquisitions

Il n'est pas prévu d'acquisitions sur l'année à venir.

L'actualisation du bilan reste stable sur ce poste de dépenses.

Etudes et honoraires techniques

Etudes

Présentées par famille ANRU, les études réalisées sont les suivantes :

Aménagement des espaces publics
- Etudes urbaines : Faisabilité d'aménagement des zones diversification (secteur Le Verrier en particulier) ; Déclaration au titre de la loi sur l'eau secteur Le Verrier,
- Etudes de sol, géotechnique, diagnostic phytosanitaire, perméabilité.
- Géomètre : Mise à jour du plan parcellaire et des propriétaires fonciers, relevé topographique complémentaire, division foncière ….

Réemploi
- Poursuite & finalisation de l'étude.

L'actualisation du bilan est neutre sur ce poste de dépenses.

Honoraires techniques

Les honoraires techniques (MOE, CSPS, CT) prévus à court terme sont :
- La finalisation des AVP (Secteur Le Verrier notamment)
- Poursuite et achèvement des PRO des secteurs d'aménagement 1 (Piscine / plaine des Sports) et 2 (Ecole – Newton – Le Verrier haut).
- Suivi opérationnel du secteur Piscine / Plaine des sports

L'actualisation du bilan ne prévoit pas d'augmentation sur ce poste de dépenses.

Travaux

Les travaux prévisionnels à court terme sont :
- Démarrage des travaux d'aménagement du secteur Piscine / Plaine des Sports.
- Appui à la ville de Rouen au bon fonctionnement du secteur dans le cadre de la coordination des chantiers sous l'angle technique et sécuritaire.

L'actualisation du bilan reste stable sur ce poste de dépenses.

Frais divers de gestion

L'actualisation du bilan ne prévoit pas d'augmentation sur ce poste de dépenses.

Frais de société et frais financiers

Frais de société

L'actualisation du bilan est neutre sur ce poste de dépenses.

Frais financiers

Sans objet

Recettes prévisionnelles :

Cessions au concédant

Sans objet

Commercialisation

L'année 2026 sera marquée par la poursuite et la consolidation de l'intérêt des prospects qui viendront s'implanter sur les secteurs de diversification (Ecoles et Le Verrier)

L'actualisation du bilan est neutre sur ce poste de recettes.

Subventions

Les prévisions d'encaissement des subventions à court terme s'établissent ainsi :

- ANRU (aménagement) : 8% d'acompte supplémentaire.
- ANRU (études) : 8% d'acompte supplémentaire.
- REGION : Signature de la convention de subvention à l'appui des marchés travaux notifiés.

A noter que ce poste représente 42% des recettes du bilan, une veille spécifique est à mettre en place pour le suivi des versements des aides apportées dans le calendrier nécessaire.

L'actualisation du bilan prévoit une augmentation significative de ce poste de recettes, liée à la mise à jour du plan de financement de l'opération d'aménagement ANRU. Celle-ci intègre des aides complémentaires de la Région et une actualisation de l'aide ANRU, d'un montant total de 838K€, notifiées dans le cadre de l'ajustement mineur de la convention ANRU à l'automne 2025

Participation de la collectivité

- Participation de la collectivité : 1 500K €

Le montant de la participation de la collectivité n'évolue pas au bilan.

Produits divers et produits financiers

Produits divers

Sans objet

Produits financiers

Sans objet

Financement prévisionnel :

Avances de trésorerie par la collectivité

- Avance de trésorerie prévisionnelle sur l'exercice par la collectivité : Sans objet
- Remboursement de l'avance de trésorerie à la collectivité conformément à l'échéancier d'amortissement : Sans objet

Emprunts

- Mobilisation d'emprunt sur l'exercice : Sans objet
- Amortissement d'emprunt sur l'exercice : Sans objet

TVA

A la date d'actualisation, la gestion de la TVA s'explique de la manière suivante :

	TVA
Résultat d'exploitation	- 2 599 284,00
TVA payée	-
TVA remboursée	-
Régularisation de TVA future	2 599 284,00
Perte de TVA :	-

ANNEXES

Annexe 1	Acquisitions réalisées dans l'année précédente - SANS OBJET
Annexe 2	Acquisitions réalisées depuis le début de l'opération - SANS OBJET
Annexe 3	Plan actualisé des échanges fonciers à réaliser dans le cadre de ce projet- SANS OBJET
Annexe 4	Cessions réalisées dans l'année précédente - SANS OBJET
Annexe 5	Cessions réalisées depuis le début de l'opération - SANS OBJET
Annexe 6	Plan actualisé des cessions - SANS OBJET